



## À la une



### Une loi pour protéger les animaux

Fin janvier, une proposition de loi sur le bien-être des animaux a été débattue à l'Assemblée nationale. Ce sont des députés qui l'ont proposée. L'objectif, c'est de lutter contre la **maltraitance animale**, c'est-à-dire les souffrances que vivent les animaux à cause des humains. Selon les députés, de nombreux Français attendent cette loi. Ils sont en effet quasiment un million à avoir demandé un référendum pour les animaux. Avec cette loi, les députés veulent agir sur plusieurs points. D'abord, ils veulent mieux protéger les animaux domestiques. En France, ils sont très nombreux : les Français possèdent neuf millions de chiens et quinze millions de chats ! Malheureusement, chaque année, plus de 40 000 animaux domestiques sont abandonnés. Souvent, cela arrive au moment des vacances. En effet, certaines familles ne peuvent pas partir en vacances avec leur animal et ne trouvent personne pour s'en occuper pendant leur absence, alors elles les abandonnent dans les centres de la Société protectrice des animaux (SPA) ou pire au bord de la route. Certains animaux sont aussi victimes de maltraitance : on ne leur donne pas assez à manger, on ne les soigne pas ou on les enferme dans une cave ou un placard, par exemple. Pour lutter contre ces maltraitances et ces abandons, chaque personne qui achète un animal recevrait un « certificat de connaissance » : c'est un document qui rappelle que lorsqu'on achète un animal, on doit le nourrir, le vacciner et le soigner s'il est blessé ou malade. Les députés veulent aussi interdire l'enfermement des animaux sauvages dans les cirques et dans les delphinariums des parcs d'attractions, où l'on trouve des orques ou des dauphins. Actuellement, trente pays dans le monde ont déjà voté l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques. Certains députés et des associations ont regretté que le texte ne contienne pas de proposition pour interdire la corrida, la chasse ou encore **l'élevage intensif** (on t'explique ce qu'est l'élevage intensif dans le sais-tu ?). Pour eux, la loi est incomplète parce qu'elle ne permet pas de protéger tous les animaux. Le 29 janvier, une majorité de députés a voté pour la loi. Maintenant, elle doit être débattue par les sénateurs qui vont eux aussi dire s'ils sont d'accord ou non. Une fois qu'une majorité de députés et sénateurs sera d'accord sur un texte, il sera adopté et deviendra une loi.

## La discut'minute



### Les animaux, nos compagnons de toujours !

**P'tite Marianne :** Hé Agathe, tu veux venir manger chez moi, ce soir ? Papa prépare une omelette aux champignons !

**Agathe :** Oui, super idée ! En plus, j'adore les omelettes ! Surtout quand elles sont faites avec de très bons œufs. Maintenant, je regarde toujours les numéros sur les œufs avant d'en acheter.

**P'tite Marianne :** Quels numéros ?

**Agathe :** T'as jamais fait attention ? Sur les œufs, il y a toujours un numéro. Et en fait, avec ce numéro, tu peux savoir où cet œuf a été pondu. Si c'est 1 ou 0, c'est que la poule qui a pondu ton œuf est élevée en plein air. Si c'est 2, elle est élevée dans un grand hangar, sans cage. Et si c'est 3, c'est qu'elle est en cage.

**P'tite Marianne :** Je savais pas, ça ! Je regarderai maintenant, merci ! Mais comment tu sais tout ça ?

**Agathe :** L'autre jour, avec Maman, on a regardé un documentaire sur les souffrances des animaux. En fait, il y a une loi qui est votée par les députés sur ce sujet, en ce moment. Du coup, ils en parlaient à la télévision.

**P'tite Marianne :** Mais cette loi, c'est pour arrêter de faire souffrir les poules ?

**Agathe :** Justement, la loi ne dit rien sur l'élevage des poules en cages. Alors plein d'associations sont déçues. Mais la loi permet quand même de mieux protéger certains animaux.

**P'tite Marianne :** Ah oui ? Lesquels ?

**Agathe :** Par exemple, les personnes qui font du mal aux animaux de compagnie ou les abandonnent seront punies par une amende plus forte. Et aussi, quand on achète un animal, on aura un document qui indique tout ce qu'on doit faire pour en prendre soin !

**P'tite Marianne :** Moi, mon chien Choum, je m'en occupe trop bien ! Pas besoin de document !

**Agathe :** J'en suis sûre ! Mais tu sais, tout le monde n'est pas aussi gentil que toi. C'est pour ça qu'il faut faire quelque chose pour mieux les protéger.

**P'tite Marianne :** Oui, c'est ce que fait la SPA !

**Agathe :** C'est quoi, la SPA ?

**P'tite Marianne :** C'est la Société Protectrice des Animaux. C'est là-bas qu'on avait été chercher Choum. En fait, ses anciens propriétaires l'avaient abandonné. Il était trop triste quand on l'a eu. Mais maintenant, c'est le chien le plus heureux de toute la planète !

**Agathe :** C'est super que vous l'ayez adopté ! Maintenant, y'a plus qu'à protéger tous les autres animaux qui en ont besoin !

## À suivre de près



### En Allemagne, des capsules pour les sans-abris

L'hiver, des centres d'hébergement ouvrent leurs portes pour accueillir des personnes sans domicile qui vivent à la rue. Mais certaines personnes ne dorment pas dans ces endroits : parfois parce qu'il n'y a pas de place, parfois parce qu'elles ont peur d'y dormir ou ont des maladies psychiques (elles se sentent trop mal, tristes ou

angoissées pour être dans un centre), parfois encore parce qu'elles ont un animal de compagnie et qu'ils sont interdits dans les centres. C'est pour ces personnes qui restent dehors que des capsules ont été installées dans la ville d'Ulm, en Allemagne. Ce sont comme des petites maisons en bois et en acier. Le toit est en panneaux solaires pour donner de l'électricité. Et chaque fois qu'une porte s'ouvre, un travailleur social, une personne dont le métier est d'aider les autres, est prévenu pour qu'il puisse aller voir si la personne qui a choisi d'y dormir a besoin d'aide. Les personnes qui ont fabriqué ces capsules rappellent que tout le monde mérite de dormir dans une vraie maison. Les capsules ne sont qu'une solution d'urgence pour éviter aux personnes sans domicile de passer la nuit dehors dans le froid.



### Un « parkour écolo » !

Yanis et Maxime, deux jeunes de Marseille, sont adeptes du parkour : c'est un sport qui consiste à faire des figures sur des ponts, des

trottoirs ou des bancs de la ville. Ils sont aussi très sensibles à la protection de la planète. Et ils ont trouvé une solution pour allier leurs deux passions ! La nuit, ils grimpent sur les murs des magasins pour éteindre les enseignes lumineuses.

En effet, même si une loi oblige les magasins à les éteindre entre 1 heures et 6 heures du matin, beaucoup ne la respecte pas. Alors Yanis et Maxime s'en chargent ! Plusieurs collectifs de jeunes engagés pour le climat font pareil que Maxime et Yanis, dans différentes villes de France. Ce mouvement pour économiser de l'énergie gâchée inutilement s'appelle « Lights off » (lumières éteintes, en anglais). Une idée... lumineuse !

## Le sais-tu ?



### Sais-tu ce qu'est l'élevage intensif ?

On appelle l'élevage intensif le fait de faire naître et d'élever de très nombreux animaux, souvent dans des endroits fermés, sans lumière, où ils ont très peu de place pour bouger. Certains animaux, comme les porcs, les poules et les poulets, sont souvent élevés dans ces endroits. En France, 95% de la viande de porc vient des élevages intensifs. Six poules pondeuses sur dix vivent également dans ces élevages. Dans ces endroits, l'objectif est de produire toujours plus d'œufs, de lait ou de viande pour pouvoir proposer des prix moins chers et vendre plus. Mais ce mode de production a souvent des conséquences sur le bien-être des animaux : il arrive qu'ils vivent dans des conditions très mauvaises, qu'ils soient malades sans être soignés ou qu'ils soient tués dès qu'ils ne sont plus assez productifs, par exemple. L'association L214 fait régulièrement des vidéos dans ces élevages pour dénoncer la condition des animaux. Selon leur étude, neuf Français sur dix sont pour l'interdiction de ces élevages. L'association a lancé un appel à interdire l'élevage intensif, qui a été signé par 150 personnalités.

### Le mot de la semaine

**Maltraitance animale** : c'est quand des animaux sauvages ou domestiques souffrent à cause du comportement des humains dans les maisons, les élevages ou les cirques.

En anglais, on dit « Animal abuse »

### Le débat

#### On parle de la maltraitance animale

Et toi, que penses-tu de l'enfermement des animaux sauvages dans des cirques ou des parcs d'attraction ?

**LES PETITS CITOYENS**  
Un programme **leo lagrange**

ASSOCIATION LOI 1901  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Retrouve-nous sur [lespetitscitoyen.com](http://lespetitscitoyen.com)  
pour de nouvelles aventures!

Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés.